

Processus Politique Parlementaire du 6^{ème} Forum Mondial de l'eau

Réunion préparatoire, Strasbourg, le 10 juin 2011, Palais de l'Europe

Pierre Victoria

Délégué général Cercle Français de l'Eau

« On voit bien que le processus politique est devenu un élément clef de la réussite du Forum. A Istanbul ce qui était très intéressant c'était que pour la première fois on a eu un processus politique qui était divisé en trois : Gouvernemental, Parlementaire et Collectivités locales, c'est un peu comme le mystère de la Trinité notre affaire !

Pour la première fois, les parlementaires ont pu participer complètement. Ce qui est tout à fait intéressant c'est qu'au départ c'étaient les collectivités locales plutôt qui étaient venues, surtout à Mexico ne serait-ce que parce que le thème de Mexico valorisait le problème des Collectivités locales et puis on s'est rendu compte qu'il fallait quand même un cadre national qui définisse les moyens qui allaient être dévolus aux collectivités locales pour pouvoir gérer les problèmes d'eau au niveau local, de telle façon que l'on s'est rendu compte qu'il fallait absolument travailler au niveau de bassin hydrographique parce que c'était l'échelon pertinent pour régler les problèmes de ressources d'eau et d'accès à l'eau. On voit encore aujourd'hui qu'on cause beaucoup de problèmes mais en définitive on adapte assez peu les solutions qui seraient adaptées à régler ces problèmes.

J'ai essayé ce matin d'expliquer, par exemple sur le droit à l'eau, qu'il y avait eu d'énormes avancées. Le Conseil Mondial de l'eau a été le premier à faire un vrai travail de fond sur le problème du droit à l'eau qui a été fortement demandé par les politiques lors des derniers forums. Il y a eu une reconnaissance par l'assemblée générale des Nations Unies, Il y a eu une mise en œuvre et j'ai fait la liste des pays qui avaient reconnu le droit à l'eau dans leur politique nationale. Je pense que ce qu'il faut dans le domaine de l'eau c'est aujourd'hui valoriser les réponses, valoriser les solutions et ne pas en rester sur les problèmes des grandes questions. Le rôle du parlement a un rôle d'aiguillon sur les pouvoirs publics et sur les gouvernements. Mais il a quand même trois compétences : premièrement c'est lui qui vote le budget et comme le dit le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) il faudrait au moins 1% du budget consacré au secteur de l'eau, et on en est à peu près un demi pourcent donc il y a un gros effort à faire pour augmenter la part de l'eau par rapport à d'autres sujets. D'autre part ils font les lois, et donc, ils définissent les cadres généraux, et troisièmement ils ratifient les traités internationaux et dans un moment où les problèmes de coopération entre les différents pays sur le partage des eaux sont posés, ils ont un rôle d'aiguillon. Sans nécessairement avoir un rôle de leader sur l'ensemble de ces sujets, ils ont un rôle d'aiguillon en tous les cas pour placer l'eau au cœur et en haut des agendas politiques de leur propre pays. Et c'est aussi ça la demande que nous avons vis à vis d'eux.

Je pense qu'on peut faire avancer beaucoup les choses ; il y a aussi ce besoin qu'on ressent beaucoup aujourd'hui de parole, d'expression et d'échange. Alors il faut qu'on organise comment cet échange peut se faire. C'est pour ça qu'il y a ce projet de centre d'assistance aux parlements nationaux qu'on

appelle « Help Desk » qui devrait se construire et qui devrait répondre à ce besoin d'échange d'expériences, de pratiques et d'informations qu'on ressent fortement. Je pense que si on a quelque fois du mal à canaliser le discours des parlementaires par rapport à d'autres thèmes de solution c'est parce qu'ils expriment ce besoin d'échange et ce besoin de rapprochement entre les positions des uns et des autres quel que soit d'ailleurs le niveau de développement du pays auquel ils appartiennent. Ça n'est pas seulement avoir un outil d'information, ça n'est pas seulement un recueil, ce ne sont pas seulement des échanges, mais de faire de l'ensemble des parlements nationaux des ambassadeurs de la priorité donnée à l'eau parce qu'on est sur une problématique d'accès au service essentiels des populations et que les partenaires en tant que personnes politiques ne peuvent pas être indifférents aux droits qu'on les individus d'avoir accès au service essentiel à commencer par le plus vital qui est effectivement l'eau et l'assainissement.